



L'ancien ministre à été condamné par contumace à une peine de prison à vie, c'était le 28 mars dernier au Tribunal Criminel Spécial (TCS) à Yaoundé.

Les juges de ce tribunal spécialité dans les affaires des détournements de deniers publics n'ont pas été très tendres contre celui qui avait bien organisé sa fugue, déguisée en évacuation sanitaire, puis son exil aux Etats-Unis. L'ancien ministre a donc été reconnu coupable des détournements de fonds publics et condamné à la prison à vie.

Le journal Kalara qui a suivi cette audience du 28 mars dernier souligne qu'en l'absence des mis en cause, la succession de Tchakoui François (coaccusé décédé) et celle de Essimi Menye ont été condamnées à payer à l'Etat du Cameroun la somme de 2,5 milliards de FCFA au titre de dommages et intérêts. Elles devront aussi supporter les frais de justice évalués à 20 millions de FCFA.

Ce journal, bien introduit dans les affaires judiciaires, précise que pour asseoir la culpabilité de l'ex-ministre, le tribunal a considéré que sa fuite est la preuve qu'il n'a aucun moyen à opposer à l'accusation.

Il est entre autres reproché à l'ancien membre du gouvernement, d'avoir versé 2,5 milliards de FCFA au défunt expert-comptable, François Tchakoui, pour l'audit effectué sur les activités de

la Société Générale de Surveillance (SGS). L'audit avait découvert un scandale financier de 46 milliards de FCFA, imputé à l'entreprise suisse et fortement couvert au sommet de l'Etat.